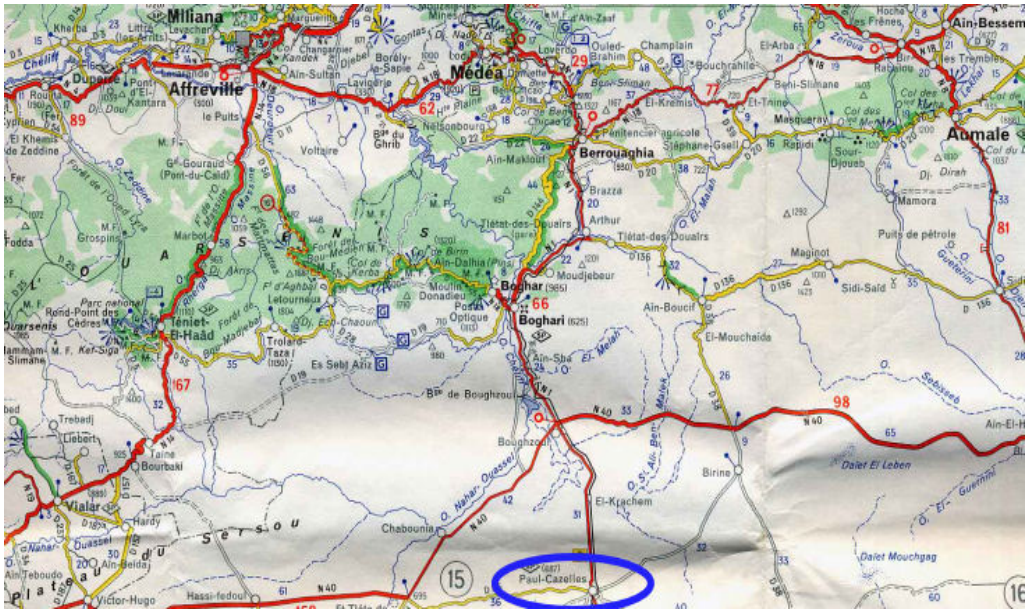
TAGUINE

Devenu ZMALET-Emir-ABD-EL-KADER à l'indépendance :

Ce lieu du Sud algérien, culminant à 850 mètres d'altitude, est situé à 120 km au Sud-est de Tiaret et à une trentaine de km, au Sud, de son chef-lieu CHELLALA-REIBELL.



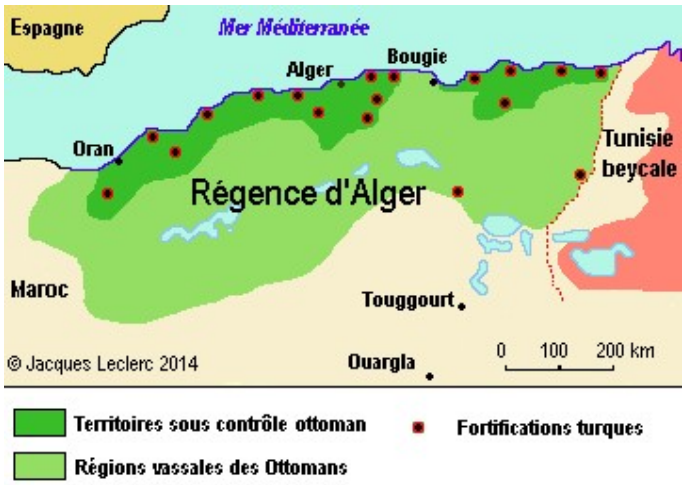
Climat désertique et froid.

APERCU HISTORIQUE

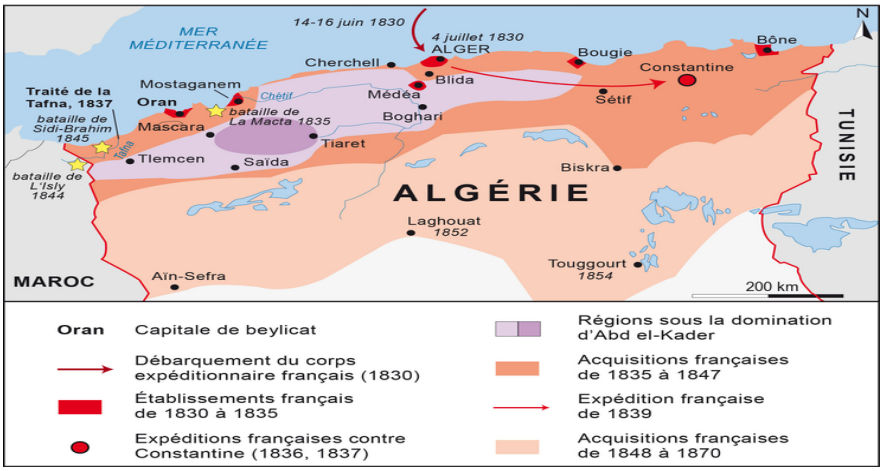
L'histoire de la région du Titteri se confond avec celle du Maghreb central, marquée par les invasions successives des Romains du 2ème siècle avant Jésus-Christ au 5ème siècle après Jésus-Christ. Les Vandales ont aussi marqué leur présence sans pouvoir asseoir leur colonisation. Les byzantins ont, à leur tour, rencontré une résistance des tribus autochtones.

Jusqu'au 7ème siècle, le Maghreb Central, appelé Zénitie par Ibn Khaldoun, restait indépendant. Numides, Maures et Gétules devinrent les Zénètes grâce aux brassages qui s'effectuèrent entre les différentes tribus à cette époque. C'est entre les 7ème et 9ème siècles que la conquête arabe qui, favorisée par les Kharedjites de Tahert, étendait la souveraineté des Rostémides sur toutes les hautes plaines.

Vers la moitié du 11ème siècle, l'invasion des bédouins Hillaliens chassés d'Egypte par les Fatimides, eut de graves répercussions sur la stabilité des royaumes berbères, en mettant fin à la dynastie des Hamadites.
A la faveur de l'invasion des Béni-Hilall, les tribus Nomades Zénètes chassèrent les Sanhadja sédentaires.



Du 14ème au 19ème siècle, ce fut la domination turque et la conquête de Médéa par Arroudj. En 1517 Baba Arroudj occupa Médéa et y installa une garnison d'infanterie turque et quelques cavaliers andalous émigrés d'Espagne. Le 1er bey désigné à la tête de ce Beylikat fut Redjeb, bey de 1547 à 1633. Le nombre de beys qui ont gouverné le Titteri pendant 227 ans de 1548 à 1775 a été de 18. Le Bey Sofra à la tête du beylik depuis 1772 trouva la mort lors de l'expédition qu'il mena contre les Tribus des Ouled-Nails qui, pendant plusieurs années, ne s'acquittaient pas de leurs impôts.



Les échecs successifs des troupes turques permirent l'établissement à Médéa du siège permanent du Beylikat du Titteri pour mieux affirmer l'autorité chancelante des pachas. Le choix du divan porta sur Mustapha El-Ouaznadji Ben Souleimain qui fut nommé Bey du Titteri qu'il administra pendant dix neuf ans de 1775 à 1794.
Mohamed Frira, surnommé l'égorgeur, administra le Titteri de 1794 à 1799 et fut tué lors d'une expédition. Son successeur Ibrahim Tlemçani conserva le pouvoir jusqu'en 1801. Le Bey Hassan occupa le gouvernorat du Titteri et fut plusieurs sorties contre les Ouled-Nails. Il fit construire à Médéa la mosquée appelée Djamaa-El-Ahmer près de la porte des jardins. Mohamed Bey lui succéda jusqu'en 1809 et fut à son tour étranglé par ordre du nouveau Pacha Hadj-Ali. Boumezrag clôt la liste des Beys du Titteri qu'il administra de 1819 à 1830. Il mourut quelques années plus tard à Alexandrie d'Egypte où il vivait son exil.

De 1830 à 1847, ce fut la conquête française du Titteri dont les colonnes rencontrèrent une vive résistance conduite par l'Emir Abd-El-Kader. Médéa ne tomba qu'en 1837 alors que la lutte continuait dans le sud et les Ouled-Nails.

PRESENCE FRANCAISE 1830 - 1962

TAGUINE est entré dans l'histoire, très précisément le 16 mai 1843 lors de la prise de la Smala d'Abd-El-Kader par les soldats du duc d'Aumale.
Le vainqueur était l'un fils du roi, commandant la subdivision de Médéa depuis peu.
Le vaincu était absent.



Le duc d'Aumale parti de Boghard avec 1300 fantassins ou artilleurs et 600 cavaliers. Il prit la piste du Sud, par Chabounia, à la recherche de la capitale ambulante de l'Emir. Lorsqu'un guide lui apprit que la Smala était arrêtée près des sources de Taguine, le duc laissa les fantassins et les artilleurs sur place et parti en toute hâte avec ses 600 cavaliers, répartis en trois groupes :
-un à l'Ouest avec le Lieutenant-colonel Morris (4ème Chasseurs),
-un à l'Est avec le colonel Yusuf,
-et un au centre avec le duc.

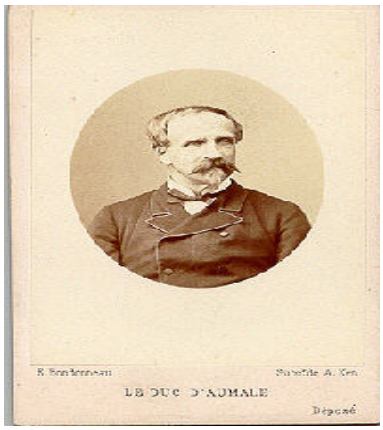


YUSUF(ou YOUSSOUF) en réalité Joseph VALENTINI (1808/1866)



Louis, Michel MORRIS (1803/1867)

<u>Extrait du Rapport du duc d'AUMALE en date du 20 mai 1843 :</u>



Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822/1897)



Emir Abd-El-Kader ben Muhieddine (1808-1883)

« Vous connaissez, mon général, le colonel Yusuf et le lieutenant-colonel Morris.
« Vous connaissez leur brillant courage et leur intelligence militaire, mais je n'hésiterai pas à vous dire qu'ils se sont montrés au dessus de leur réputation. Après eux, je vous citerai, dans l'Etat-major, le commandant Jamin, mon aide de camp, les capitaines de Beaufort, Durrieu et de Maeguenat, l'interprête de 1ère classe Urbain; dans la 33ème, le capitaine Dupin, de l'Etat-major. Dans la gendarmerie, le lieutenant Gros-Jean, le maréchal-des-logis Chamber, le brigadier Hurel, le gendarme Formeau, blessé : dans le premier Chasseurs, le lieutenant Litchlin, blessé, les maréchaux-des-logis d'Orvinsy et Pobeguin ; dans le 4ème Chasseurs, les capitaines d'Epinay, Grand-Vallet et Cadic, le lieutenant Paulze-Divoy, les sous-lieutenants Marchand, Dreue, Cancalux et Delage ; les maréchaux-des-logis Dreux,

Carelles, Laroche, Cambriel, Mouphoux ; les brigadiers Masson, Bertrand, Boisnet, Briout ; les Chasseurs Maguin, Morel, Delacour, Peray, Lemoine et Despres ; le trompette Hardoin.
Dans les Spahis : le chef d'escadrons d'Allonville ; les capitaines Offroy et Piat ; les lieutenants Fleury, Jacquier, Lambert, Frontville et Legrand ; les sous-lieutenants Dubarail, Gantrot, Breaute-de-Breteuil, Piat et Saïd, blessé grièvement, l'adjudant Olivier, les maréchaux-des-logis Mesiner, de Chamits, Youssouf-Ben-Morcelli, Abderrahmann-Ben-Sidi-Ali, Kadda-El-Aboudi les brigadiers Garnier, Ben-Kasnadji, Hussein-Ben-Bachir, Elmodani ; les cavaliers Bouricha, Ouali-Assam, Ben-Aïssa, Ben- Kassem, Ouled-El-Bey, Abderrhamann-Bou-Noua, Mourad-Bel-Hadj, Moustapha et Ben-Kassem-Ben-Omar ».



La Smala a été prise par surprise en l'absence de l'Emir. Combien de personnes comprenait cette Smala ? Beaucoup. 300 Arabes furent tués au cours de l'assaut et beaucoup ont été faits prisonniers. Eu égard au nombre il n'en garda que 3 000, et laissa partir tous les autres.
La mère et la femme d'Abd-El-Kader avaient été retenues pendant quelques instants et profitant de la confusion purent s'échapper.
Le 17, le Duc d'Aumale séjourna à Taguine pour donner un peu de repos à la colonne. Les tentes et le butin qu'on ne put transporter furent brûler. Le prince se replia ensuite sur Boghar et de là sur Médéa, d'où sa prise fut conduite à Alger. Parmi les prisonniers se trouvaient la famille entière de Mohamed-Ben-Allal-Ben-Embarek, et celle d'El-Kharoubi, premier secrétaire de l'Emir et celles de plusieurs autres chefs influents.
L'affaire de Taguine avait porté le plus gros coups à l'Emir Abd-El-Kader.



Le récit de cet exploit militaire se trouve facilement et a déjà été évoqué dans nos lignes. Par contre l'environnement géographique n'est jamais précisé : le voici :

TAGUINE est situé dans la vallée de l'Oued Touil. Cet oued n'a d'écoulement qu'en temps de pluies ; et seules ses grandes crues atteignent le confluent avec l'Oued Ouerk et le Nahr-Ouassel près de Chahbounia, 75 Km plus au Nord. Reibell-Chellala est à 35 Km de la piste ; et à vol d'oiseau Tiaret est à 100 Km et Boghar à 110. Les soldats français étaient venus à Boghar, les tribus de la Smala sont parties se réfugier à Tiaret



Steppe de l'Oued TOUIL



CHAHBOUNIA





CHELLALA

TAGUINE est en plein milieu de la steppe alfatière, mais à un endroit favorisé par l'abondance des sources. Il peut subsister en hiver quelques zones humides près des rives de l'oued, ce qui a pour les moutons des avantages : la pousse des végétaux, et des inconvénients : la diffusion des parasitoses. Les sols sont corrects malgré une légère salinité due à des remontées d'eaux profondes triasisques le lond d'une courte faille longeant les hauteurs proches des collines de la Chebka.

TAGUINE est à 850 mètres d'altitude ; il y fait froid l'hiver. Un hiver plus froid que de coutume décime les troupeaux. Les moutons de l'Atlas saharien et de Laghouat passaient par Taguine au printemps et à la fin de l'été. Tout au long de la période française Taguine est resté une zone d'attente importante pour la transhumance et un centre modeste où résidait un Caïd dépendant de la commune mixte de Chellalla.
Ce ne fut jamais un centre de peuplement européen.

-Source du Colonel (ER) GEOFFROY ….

« Les Anciens témoignent »

Il y a 52 ans, le départ des gendarmes du poste de gendarmerie de Taguine

Témoignage du colonel Jean Fressy

Dans la revue du Trèfle d'avril 2013 des anciens élèves de l'EOGN, il a été fait état de la victoire de Taguine, et nous avons pu admirer le courage des gendarmes du peloton Grosjean.

A la suite du duc d'Aumale, nos Anciens n'avaient pas hésité à se lancer à l'attaque du campement de l'Emir Abd el-Kader, disposant de forces bien plus importantes que les nôtres.



Prise de la smala d'Abd el-Kader le 16 mai 1843

Le 28 juin 1958, un poste de deux gradés et huit gendarmes fut installé sur le site de la bataille. Cet élément prit le nom de poste permanent de Taguine avec un fonctionnement identique à celui d'une Brigade territoriale.

En 1961, je commandais, en tant que lieutenant, la Compagnie de gendarmerie de Boghari dont dépendait Taguine, dans la Légion d'Alger et le Groupement départemental de Médéa.

A Taguine, les gendarmes étaient correctement logés et avaient même fait venir leur famille. La zone était pacifiée et une S.A.S. (Section administrative spécialisée) jouxtait le poste, aux ordres du lieutenant Pierre Geoffroy des affaires algériennes, qui disposait d'un Groupe de commandement et d'un Maghzen, soit une trentaine de supplétifs à cheval. Sur le piton voisin était installé un peloton de Dragons.

Devant le poste, sur la grande place du village, se trouvait un monument entouré de chaînes, destiné à marquer le succès de la bataille du duc d'Aumale. Gravées dans la pierre, les inscriptions suivantes :



Duc d'Aumale



Lieutenant Geoffroy, son épouse et ma petite famille

Prise de la Samala d'Abd el-Kader
16 mai 1843
Henri d'Orléans duc d'Aumale
Maréchal de camp
commandant
la Colonne expéditionnaire

Le village de Taguine se trouve à une trentaine de kilomètres au sud de Chellala-Reibell où demeure le sous-préfet. Le chef-lieu et Taguine sont réunis par une piste en terre battue. Il n'y a évidemment ni magasin ni cinéma dans le coin, mais les épouses et les enfants se contentent de la vie que les chefs de famille leurs offrent. Néanmoins, en cette fin d'année 1961, il est question de se replier vers la métropole et les Brigades disparaissent les unes après les autres du paysage.

Pour le moment, le poste permanent de Taguine tient le coup, avec son chef, l'adjudant Floureau, ses 8 gendarmes et ses supplétifs. D'ailleurs, le 20 janvier 1962, les bâtiments tout neufs de la nouvelle mairie sont inaugurés dans une grande cérémonie, regroupant autorités militaires et administratives. Mais deux mois plus tard, l'adjudant est muté. Je le remplace par un gendarme, ancien de la Brigade de Reibell. Le 5 avril 1962, suite au départ du peloton de Dragons, la S.A.S. est supprimée et le lieutenant Geoffroy muté à la sous-préfecture voisine. Voilà le maire Seddik seul avec son administration. Il me reste 5 gendarmes qui se sentent un peu seuls. Je leur envoie 5 gendarmes en renfort. Cependant, seuls européens à 30 km à l'entour, les gendarmes, leurs épouses et les enfants sont moins que rassurés.

Enfin, le 7 mai 1962, l'ordre de dissolution du poste arrive, avec exécution immédiate. Mais il me faudra quand même deux jours pour réunir quatorze camions pour embarquer les matériels du poste et les déménagements des personnels. Le 9 mai 1962, rassemblement au pied du mât des couleurs. J'avais soigné le décorum. Les camions étaient parfaitement alignés sur un rang, sous la protection de mes jeeps FM, les personnels et les civils au pied de leur véhicule. Pour la première fois de ma carrière, je fais « envoyer » les couleurs, autrement dit nous les avons descendues définitivement.

Beaucoup avaient la larme à l'œil et moi-même je n'étais pas très fier. Le maire Seddik et son conseil municipal faisaient une pâle mine. Au loin, les fellaghas attendaient placidement la fin de la cérémonie pour venir régler leurs comptes et faire un peu de chasse aux sorcières.

A mon signal, tout le monde a embarqué dans les camions et les jeeps, et j'ai donné l'ordre de départ, ma jeep en tête, puis les camions et leur élément de protection. J'ai laissé le lieutenant Geoffroy tout attristé au chef-lieu à Reibell, et nous avons continué jusqu'à Boghari. Puis, dissolution et répartition des personnels et des matériels selon un plan établi à l'avance. J'ai rendu les camions à mes obligeants camarades des troupes voisines et m'en suis allé rendre compte, sous l'indifférence générale. Pour ce départ d'un haut-lieu de notre histoire, pas d'autorité militaire ni administrative. Nous sommes restés entre nous.

Le poste permanent de Taguine aura tenu près de quatre années et ses personnels auront accompli vaillamment leurs missions ; les épouses aussi méritent des éloges.

Mais qu'est-il advenu du monument à la gloire d'Henri d' Orléans ?

Anom DJELFA : L'arrêté du 13 novembre 1874 transforme provisoirement le cercle et l'annexe de Djelfa en commune indigène. Cette commune est rattachée aux Territoires du Sud (territoire de Ghardaïa) par le décret du 12 décembre 1905. Elle est dissoute et son territoire rattaché à la commune mixte de Djelfa par arrêté du 29 août 1922 avec pour annexe : TAGUINE

La commune mixte de Chellala a été créée par arrêté gouvernemental du 16 décembre 1905, à effet au 1er janvier 1906 (à partir du centre de population de Chellala et des tribus soustraites à la commune indigène de Boghar), dans l'arrondissement de Médéa. Le centre de population de Ksar Chellala ou Chellala a été créé au début des années 1880 et prend le nom de REIBELL avant 1921 ce qui explique cette mention dans certains documents. Par ailleurs, le douar Ksar Chellala, constitué par arrêté du 9 septembre 1921, est érigé en commune par arrêté du 8 octobre 1956 (siège : Reibell), dans le département de Médéa. En 1926, Chellala avait une superficie de 519 524 hectares. La commune mixte comptait 16.618 habitants indigènes et 342 Européens.

COMMUNE MIXTE DE CHELLALLA **- Source Anom -**

Elle est créée par arrêté gouvernemental du 16 décembre 1905, à effet au 1er janvier 1906 (centre de population de Chellala et tribus soustraites à la commune indigène de Boghar). Elle est supprimée par arrêté du 8 octobre 1956. Chef-lieu : Chellala. Elle se composait des sites ci-après :
-DE FOUCAULD, un groupe de fermes créé en 1923 dans le douar de Rechaïga. Prend son nouveau nom en 1929 ;
-MEGANE, douar : c'est le nom d'une tribu délimitée en 1917 et constitué en un seul douar ;
-OULED AHMED RECHAÏGA, Tribu constituée en un seul douar nommé Rechaïga;
-PAUL CAZELLES, centre : Nom initial Aïn-Assera avec modification nominative après 1935 ;
-RECHAÏGA , territoire de la tribu Ouled-Ahmed, constitué en douar en 1910 ;
-REIBELL, centre issu du Ksar-Chellala, créé en 1880 ;
-SERGUINE, douar : issu de la tribu des Oulad Sidi Aïssa Souagui et constitué en un seul douar en 1916 ;
-ZENAKHRA, douar : issu de la tribu des Zenakhra El-Gourt et constitué en un seul douar en 1913,
-ZENAKHRA-EL-GOURT : tribu



REIBELL-CHELLALA — Les Bureaux de la Commune Mixte

En 1956 : Le centre de population de Ksar Chellala ou Chellala, créé au début des années 1880, prend le nom de Reibell avant 1921. Le douar Ksar-Chellala, constitué par arrêté du 9 septembre 1912, est érigé en commune par arrêté du 8 octobre 1956 (siège : Reibell), dans le département de Médéa.
Une section administrative spécialisée porte le nom de Chellala.

DEPARTEMENT

Le département de Médéa fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962.
Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Médéa, fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.
Le département de Médéa fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 50 331 km² sur laquelle résidaient 621 013 habitants et possédait cinq sous-préfectures : Aumale, Boghari, Bou-Saâda, Paul-Cazelles et Tablat.

En 1958, un arrondissement supplémentaire lui est rattaché, celui de Djelfa, constitué du territoire de la commune mixte éponyme, et les arrondissements d'Aumale, de Bou-Saâda et de Tablat en sont distraits pour constituer l'éphémère département d'Aumale.

Arrondissement de BOGHARI comprenait les centres suivants : Aïn-Boucif – Arthur – Boghar – Letourneux – Moudjebeur –Rebaïa – Sidi-Ladjel – TAGUINE – Tlélat-des-Douairs –

MONUMENT AUX MORTS ***- Source : Mémorial GEN WEB -***

Le relevé n°54422 concernant le chef-lieu ''CHELLALA'' mentionne 100 noms de soldats ''MORT pour la France'' au titre de la Guerre 19174/1918, savoir :

ABDELKADER Ben Ahmed (Mort en 1914) - ABDELKADER Ben Mohamed (Mort en 1917) – ABDELKADER Ouakane (1917) – ABIDAT Abdelkader (1914) – ADDALAH Rabah (1918) – AHMED Ben Naïmi (1916) – ALANE Ali (1914) – ALLAN Boudoud (1918) – AMAR Ben Hachemi (1918) – AMER Belkacem (1918) – BACHIR Belkhir (1918) – BAILON Jacques (1915) – BAROUN Abderrahman (1915) – BELAÏSSA Seddik (1915) – BELAOUN Aïssa (1916) – BENHAMA Mohammed (1917) – BENMECHICH Ben Cherif (1915) – BOU DAVID Ben Abderrahmane (1914) – BOUAZZA Abdelouhab (1918) – BOUFATAH Abdelkader (1918) – BOUMERDAS El Kater (1918) – BOUMIDOUNA Souati (1918) – BOURENNANE Lakdar (1916) – BOURRAS Mebarek (1918) – BOUZID Abdelkader (1917) – CORTES Candélario (1916) – DAKOU Mohamed (1914) – DEKDOUK Ahmed (1916) – DEKHLI Ahmed (1919) – DJEBBOURI Dabbab (1915) – DJELLALI Amar (1916) – DJILALI Ben Hadj (1914) –

DJILALI Ben Mohamed (1919) – EL BAZ Azar (1915) – EL HADJ Boudjamil (1914) – ELADJAL Ben Ahmed (1917) – ELHADJ Ben Alhadj (1914) FERADJI Ben Mohammed (1914) – FRADJ Abdelkader (1919) – FRIHI Lakhdar (1918) – GHRIB Aïssa (1918) – GUECHTOULI (1918) – GUEZZOUL Otmane (1918) – HADJ ALI Ben Naimi (1919) – HALMOUCHE Chikh (1916) – HIDIA Chikh (1919) – KEHAL Larbi (1918) – KEHILECHE Ahmed (1918) – KOUIDER Ben Ali (1918) - KOUIDER Ben Chelali (1916) – LAKEHAL Abdelkader (1918) – LARBI Ahmed (1917) – LEGHOUIL Belkacem (1919) – LOUNNAS Bouchiba (1916) – MAAMAR Ben Lakdar (1916) – MAHAMMED Ben Amar (1918) – MAKOUDI Abdelkader (1916) – MEBARKI Mohammed (1918) – MEFTAHI Miloud (1917) – MEGHANI Ben Ali (1918) – MELIANI Bouziane (1916) – MESSADI Ameur (1916) – MESSAOUD Ben Mohamed (1914) - MESSAOUD Ben Salem (1918) - MESSAOUD Ben Salem (1918) - MESSAOUD Hadj (1915) - MESSAOUD Mehiddine (1918) - MESSAOUDI Lakda (1918) – MESSOUM Ben Mohamed (1916) – MOHAMED Ben Sofrani (1918) – MOHAMMED Ben Abdelkader (1914) – MOHAMMED Ben Kouider (1914) – MOHAMMED Ben Mohamed (1918) – MOUCHI Ben Isaac (1915) – NABI Bentayeb (1917) – NAÏMI Mebarrek (1916) – NEBLI Chikh (1919) – OUAHEK Mohamed (1915) – OUARI Ahmed (1914) – RABAH Ben Youssef (1914) – RATA Belkacem (1917) – REBBAH Boucherit (1916) – SAÂD Ben Moktar (1917) – SAAD Mohammed (1918) – SACI Ben Safi (1916) – SALHI Ragna (1918) – SEGHIR Ben Zidi (1917) – SELMOUN Abdelkader (1919) – SLIMAN Ben Belkhair (1918) – SMAÏDA Saïd (1915) – TOUNSI Ben Abed (1914) – YAHIA Ben Mohamed (1918) - YAHIA Mohamed (1918) - YAHIA Tayeb (1914) – YAHIAOUI Hamed (1916) – YAYA Mohamed (1916) – YAYA Tebbiche (1916) – ZAGHZI Benslin (1918) – ZEGGAÏ Cherif (1918) – ZEKRI Rabah (1916) -

2/ Souvenirs de séjours dans les massifs forestiers algériens

http://www.algerie-dz.com/article1888.html

Les massifs forestiers algériens ont, juste après leur délimitation par l'administration coloniale française, été dotés d'infrastructures de séjour pour les agents et les gardes champêtres pour l'accomplissement de leurs missions de protection et de gestion des cantons forestiers qui étaient à leur charge.

Ces maisons forestières sont disséminés à travers l'ensemble des massifs du Tell et des Haut Plateaux, de Tlemcen jusqu'à Tébessa. Généralement, elles sont situées à l'intérieur de clairières, en plein milieu de la forêt. Certaines d'entre elles sont construites à la lisière des massifs, sur la route principale ou sur une piste à la manière des maisons cantonnières appartenant aux services des travaux publics. Les gardes forestiers y vivaient en famille avec toutes les commodités qui étaient rattachées à leurs missions : monture (cheval ou mulet), harnachement et autres accessoires d'étable, arme de dissuasion, carnets et imprimés de constatations de délit forestiers. Comme ils disposaient aussi de l'essentiel des moyens de vie sur site : un lopin de terre pour une exploitation agricole, une source aménagée et une autorisation de couper le bois pour un usage domestique (chauffe et cuisine).

Cette forme d'organisation forestière qui fait du garde champêtre le pivot de la politique publique de gestion et de police forestière a été mise en place avec la promulgation des lois du ''Senatus-consulte'' partir de 1865. Les massifs de bois les plus intéressants sur le plan des potentialités de production (bois et sous-produits) ont été placés sous l'autorité de l'Etat, ce sont des forêts domaniales et elles représentant, jusqu'à ce jour, la majorité des forêts algériennes. La maison forestière est le dernier chaînon d'une organisation qui commerce au niveau de la conservation départementale. Elle permet de fixer son locataire sur les terres qu'il est censé défendre contre les délits de coupe, le pâturage illicite et les incendies. Cette stabilité lui permet aussi d'être au service des riverains à qui il délivre les quotas de bois chaque hiver, des titres de concession de parcelles de terres et chez qui il recrute des ouvriers pour les chantiers d'exploitation ou de réalisations d'infrastructures.

Cette organisation qui a fait ses preuves pendant l'ère coloniale a été maintenue au lendemain de l'indépendance. Elle a, bien sûr été améliorée selon les progrès techniques introduits dans le pays. Les agents de l'Etat ont bénéficié de véhicules tout terrain, ce qui provoque la disparition graduelle des montures. Leurs enfants étaient scolarisés à la faveur de l'installation des écoles dans les zones rurales les plus reculées. Les maisons forestières étaient, pour la plupart, équipées de communication radio ou de téléphone et d'électricité. Ce schéma d'organisation et de fonctionnement est, depuis le milieu des années 1990, quelque peu malmené par les évènements qu'a vécus le pays et particulièrement ses zones rurales enclavées dans les massifs forestiers. Beaucoup de maisons forestières ont été désertées très tôt par leurs occupants au même titre que les hameaux abandonnés par les populations riveraines de la forêt. Livrées à elles-mêmes, ces maisons ont souvent subi la patine du temps et des dégradations suite à des actes de vandalisme.

NDLR : ***En 1895 le corps des chasseurs forestiers comprenait en Algérie 500 chasseurs-forestiers et 20 officiers.***
L'organisation algérienne n'était pas spécifique, elle suivait les règles établies pour le territoire français.
Cette fonction, qui fut d'abord simplement un poste délivré par l'Etat, fut ensuite incorporée dans l'armée : les gardes forestiers reçurent le même équipement que les soldats d'infanterie et furent considérés comme des soldats d'élite. C'est ainsi que des hommes qui perpétuaient une tradition au sein de la tribu se retrouvèrent avec un statut de militaire, et certains d'entre eux durent aller se battre lors des guerres auxquelles le France participa.
A cet effet une pensée toute particulière concernant tous les gardes forestiers assassinés alors qu'ils accomplissaient leurs délicates missions en Algérie. Plus tard l'Algérie indépendante a fait de M'Mida ZABANNA un martyr, le comparant même à Guy MÔQUET, mais ils oublient de citer sa victime monsieur François BRAUN, assassiné dans le nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954 qui, lui, n'a pas eu le temps d'écrire à sa femme et ses enfants avant de mourir…

EPILOGUE ZMALET-EL-EMIR-ABDELKADER



De nos jours (2008) = 18 722 habitants.

http://www.algerie360.com/algerie/les-sangliers-sement-la-terreur-a-tiaret/

Le P/APC de ZMALET-Emir-Abdelkader à quelques 150 km du chef-lieu de la wilaya de Tiaret tire la sonnette d'alarme en adressant des correspondances à tous les décideurs de la wilaya et dont l'objet serait une plainte relatant les effets néfastes causés par un grand nombre de sangliers qui sont même entrés en ville, voire aux alentours du siège de la commune.

Ces sangliers ont causé des dégâts importants surtout dans les « zribas » des éleveurs. La panique a atteint un seuil important en notant que le sanglier peut-être porteur du virus de la fièvre aphteuse comme cela nous a été confirmé par l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Tiaret qui nous a informés que 30 sangliers ont été abattus lors d'une campagne d'éradication de cette bête. Selon notre interlocuteur, il reste 30 autres sangliers qui ont pris refuge dans les parages d'Oued-Touil, non loin de la périphérie de la commune. Par ailleurs une source très proche de la conservation des forêts nous a informés que des hyènes ont causé des ravages au sein du cheptel bovin en errance dans la montagne de Temixi (Ain-Hedid) et dont 30 carcasses de bovins ont été retrouvés par les bergers.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites-ci-dessous :

http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/histoire/histoire-militaire/la-conquete/239-la-prise-de-la-smalah
http://algeroisementvotre.free.fr/site0301/conquete/conqu005.html
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1973_num_15_1_1260
http://edgard.attias.free.fr/Reibell.html
http://edgard.attias.free.fr/Nomades.html
http://www.youtube.com/watch?v=_j-Z96fv-qE
http://www.titteri.org/v_medea.htm
http://www.babzman.com/2014/cela-sest-passe-un-16-mai-1843-la-prise-de-la-smala-dabdelkader/
http://steppe.doomby.com/pages/historique-geryville/les-arouch-tribus.html
http://www.histoire-fr.com/monarchie_juillet_fin_regne_louis_philippe_2.htm
www.vitaminedz.com

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO **[jeanclaude.rosso3@gmail.com]**